

# 46% des chômeurs wallons n'ont pas fini le secondaire

**Le Forem a publié hier les chiffres du chômage en Wallonie pour février. Les demandeurs d'emploi peu qualifiés y sont surreprésentés.**

**AGATHE BEAUJON (ST.)**

46% des demandeurs d'emploi inactifs n'ont pas terminé le secondaire, selon les derniers chiffres du Forem. Il s'agit de la catégorie la plus importante, sur 228.086 demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie. Mais le poids de cette classe évolue doucement à la baisse depuis plusieurs années. Les chômeurs non diplômés représentaient 49,9% du total des demandeurs d'emploi wallons en janvier 2013.

## Profil

Ces chômeurs peu qualifiés sont en majorité des hommes (58,93%). Sans suffire à l'expliquer, une réalité sociale peut éclairer cet écart genré. Selon Charlotte Thomas du Forem, les femmes sont aujourd'hui de plus en plus hautement diplômées. Une réalité qui se répercute dans les proportions de chômeurs. Elles sont en conséquence plus représentées parmi les chômeurs hautement qualifiés, qui sont toutefois moins nombreux. Autre facteur d'explica-

tion, la crise de 2008 a beaucoup touché des secteurs majoritairement masculins, et des emplois peu qualifiés, comme dans la métallurgie ou la construction (enquête sur les forces de travail des 20-64 ans en 2015 par Le Forem).

31% des chômeurs n'ayant pas terminé le secondaire ont également 50 ans ou plus. Un chiffre qui peut s'expliquer notamment par une croissance continue du pourcentage d'une classe d'âge à terminer le secondaire.

## Formation

Le retour à l'emploi pour les chômeurs peu qualifiés passe donc logiquement par des politiques de formation, au-delà des aides à l'emploi qui diminuent le coût de l'embauche pour les employeurs. Le programme européen garantie

jeunesse vise notamment à offrir un emploi, une formation ou un stage à des jeunes non diplômés. Pour les chômeurs les plus âgés, beaucoup des non diplômés ont été formés directement en entreprise pour des missions spécifiques. Ils ont donc besoin d'une formation plus large. Dans le cas d'un licenciement collectif, une cellule de reconversion est mise en place. À ce sujet, le MR wallon a déposé une proposition pour obli-

ger cette catégorie de chômeurs à se former aux métiers en pénurie.

## PROPOSITION OBLIGER LES CHOMEURS À SE FORMER

L'opposition MR en Wallonie voudrait obliger les **demandeurs d'emploi peu ou non diplômés** à se former prioritairement aux métiers en pénurie, qui demandent une faible qualification, comme boucher, mécanicien ou menuisier. Le Forem a listé quelques **73 professions** concernées, représentant plus de **45.000 postes** vacants du fait d'une inadéquation entre l'offre et la demande. Une situation qui peut être rééquilibrée par la formation selon les libéraux. Pour **Pierre-Yves Jeholet**, chef de groupe MR au Parlement wallon, «il y a plus de personnes diplômées du supérieur qui participent aux formations que celles n'ayant pas obtenu leur certificat d'étude de base». En conséquence, il propose un «aiguillage obligatoire» de tous les demandeurs d'emploi peu qualifiés n'ayant pas suivi de formation dans les six mois après leur inscription au Forem.

